

## **Loterie des Fêtes pour un Bon départ**

### **VENTE DE BILLETS**

Coût du billet :

- 10 \$ pour 1 billet
- 20 \$ pour 3 billets
- 50 \$ pour 10 billets
- 100 \$ pour 25 billets
- 500 \$ pour 150 billets

1. Pour participer, il suffit d'acheter au moins un billet de participation par l'entremise de la plateforme en ligne administrée par les employés de la Fondation.
2. Lors de l'achat, l'acheteur devra remettre toutes les informations nécessaires à la participation au tirage (nom, prénom, adresse complète, courriel et n° de téléphone).
3. Une fois la transaction complétée, les acheteurs reçoivent un talon numérisé par courriel énumérant les numéros associés au forfait acheté.
4. Tous les numéros de billets individuels correspondant à l'achat sont collectés simultanément pour le tirage électronique du numéro gagnant par un générateur de nombres aléatoire.
5. La période de vente des billets, pour gagner l'un des vingt-et-un prix du tirage organisé par la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec débute **à compter du jeudi 7 novembre 2024 jusqu'au lundi 16 décembre à 23h59**.
6. L'achat est final et non négociable. Il n'y aura aucun remboursement émis à quiconque pour quelque raison que ce soit. Tous les billets achetés ne peuvent pas être remboursés, même si un acheteur de billets a commis une erreur dans la sélection du montant des billets qu'il souhaite acheter.
7. Plus d'un billet peut être acheté par personne et il n'y a aucune limite au nombre de billets pouvant être achetés.
8. Chaque billet donne la chance de gagner l'un des vingt-et-un prix. Une même personne peut gagner plus d'un prix si elle possède plus d'un billet gagnant.
9. La valeur totale des prix est de 33 050 \$ (taxes incluses).
10. Les chances de gagner dépendent du nombre total de billets vendus. Le nombre total de billets vendus est indéterminé.

### **LES PRIX**

Un grand prix de 15 000 \$

Un prix de 2 000 \$

Un forfait plein air hivernal pour six personnes à la Base de plein air Bon départ d'une valeur de 2000\$ incluant :

- Hébergement au village récréatif : une aile entière (6 chambres) avec aires sanitaires communes dédiée à votre groupe
- 7 repas, 3 collations
- Moniteur dédié au groupe tout au long du séjour

- Un sac rempli de cadeaux à l'image de la Base de plein air
- Choix d'activités et accès aux équipements de plein air tel que randonnée pédestre, sentiers d'hébertisme, terrain sportif, corde à tarzan, tyrolienne, pêche blanche, patin, hockey, ballon balai, ski de fond, raquette, glissade sur tubes

Cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 1 000 \$ chacune de chez Canadian Tire  
Cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 1 000 \$ chacune de chez Sports Experts  
Quatre cartes-cadeaux d'une valeur de 500\$ chacune de chez Métro Super C  
1 carte-cadeau d'une valeur de 500\$ pour le Strom Spa

Une machine à café Nespresso Vertuo Latissima d'une valeur de 723,35 \$ (taxes incluses)

Un ensemble de jouets Ricochet d'une valeur de 564,26 \$ (taxes incluses) - comprenant les 34 items suivants:

1. Voiture de course RC formula racer - bleu (valeur de 91,97 \$ taxes incluses)
2. Trotinette verte à 3 roues (valeur de 91,98\$ taxes incluses)
3. Voiture téléguidée RC *stunt car* 4WD- bleu (valeur de 68,99 \$ taxes incluses)
4. Ensemble de construction *Ultime* - rouge (valeur de 34,49 \$ taxes incluses)
5. Jeu de société *Dino party* (valeur de 28,74\$ taxes incluses)
6. Lampe *Tornado* 14 pouces (valeur de 28,74\$ taxes incluses)
7. Jeux de basket d'arcade (valeur de 22,99 \$ taxes incluses)
8. Ensemble de golf *Pat Patrouille* (valeur de 22,99\$ taxes incluses)
9. Jeu de *Skip-bo* (valeur de 18,39\$ taxes incluses)
10. 3 Poupées *Fashion doll* 11,5 pouces collection Princesse (valeur de 14,94 \$ chacune taxes incluses)
11. 2 figurines *Pokemon battle figure* (valeur de 11,49\$ chacune taxes incluses)
12. 4 cahiers d'activités avec autocollants (valeur de 5,74\$ chacun taxes incluses)
13. 4 robots *Bendale* (valeur de 5,74\$ chacun taxes incluses)
14. 6 chaines *Wacky tracks* (valeur de 2,28\$ chacune taxes incluses)
15. 6 balles *Sugar balls gid* (valeur de 4,59\$ chacune)

Une machine à café Nespresso Vertuo Next Single d'une valeur de 263,35 \$ (taxes incluses)

Tous les prix sont non monnayables, substituables ou transférables.

## **TIRAGE**

### **PRIX**

Le tirage au sort pour tous les prix parmi tous les billets admissibles reçus aura lieu de façon numérique et aléatoire à l'aide d'un système de loterie numérique accrédité par la RACJ, **le mardi 17 décembre 2024** à 10 h.

Les prix seront tirés dans l'ordre suivant :

Le grand prix de 15 000 \$

Le prix de 2 000 \$

Le séjour à la Base de plein air Bon départ d'une valeur de 2000\$

Les cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 1 000 \$ chacune de chez Canadian Tire

Les cinq cartes-cadeaux d'une valeur de 1 000 \$ chacune de chez Sports Experts

Les quatre cartes-cadeaux d'une valeur de 500\$ chacune de chez Métro Super C

La carte-cadeau d'une valeur de 500\$ pour le Strom Spa

La machine à café Nespresso Vertuo Latissima d'une valeur de 723,35 \$ (taxes incluses)

L'ensemble de jouets Ricochet d'une valeur de 564,26 \$ (taxes incluses)

La machine à café Nespresso Vertuo Next Single d'une valeur de 263,35 \$ (taxes incluses)

Les billets gagnants seront retirés de chaque tirage au sort subséquent.

### **RÉCLAMATION DES PRIX**

11. Après vérification de leur admissibilité, les vingt-et-une personnes dont les noms auront été tirés au hasard seront avisées par téléphone la journée même du tirage susmentionné. Les personnes devront avoir été jointes avant 16 h le 30 avril 2025, sans quoi les organisateurs procéderont à la sélection au hasard d'une autre inscription. Toute inscription jugée inadmissible sera automatiquement rejetée.
12. Les prix seront remis au plus tôt le jour même ou dans les 60 jours ouvrables suivant la réclamation du prix par le gagnant soit :
  - par chèque et envoyé par courrier recommandé aux adresses des gagnants;  
OU
  - par virement bancaire en dollars canadiens, suite à l'obtention des informations bancaire du gagnant;  
OU
  - par courrier recommandé aux adresses des gagnants pour les prix en cartes-cadeaux et en objets.  
OU
  - par courriel aux adresses électroniques des gagnants pour les cartes-cadeaux électroniques.
13. Si le prix n'est pas réclamé dans les délais prescrits, la Fondation se réserve le droit de décerner le prix à un(e) autre gagnant(e) potentiel(le), dont le nom sera tiré au hasard à même la liste des inscriptions admissibles.
14. La personne gagnante devra remplir un formulaire de déclaration et d'exonération de responsabilité avant de prendre possession de son prix.
15. Pour des raisons hors du contrôle de la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec, il se pourrait que les livraisons soient retardées à une date ultérieure au 30 avril 2025.

### **CONDITIONS GÉNÉRALES ET ADMISSIBILITÉ**

16. Ce tirage s'adresse à toute personne résidant au Québec âgée de 18 ans et plus.
17. Les employés de la Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec et ceux résidant à la même adresse ne peuvent pas participer à ce tirage.
18. Les véritables prénoms, noms et adresses civiques des participants devront être fournis lors de leur inscription au tirage. Les participants ayant recours à un nom d'emprunt, au nom d'une entreprise, à un nom porte-bonheur et toute autre substitution de nom ne pourront pas bénéficier des prix offerts dans ce tirage.
19. Toutes les participations sont sujettes à la vérification par les organisateurs du tirage. Les personnes participantes acceptent de se plier aux règlements du tirage et aux décisions des organisateurs, qui sont finales et sans appel.
20. Si l'intégrité du tirage est compromise de quelque façon que ce soit, la Fondation en avisera la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ) et consultera la RACJ sur la meilleure façon de procéder. La Fondation doit recevoir l'approbation de la RACJ avant d'annuler le tirage au sort et/ou de modifier les règles de tirage au sort.

21. Les organisateurs du tirage se réservent le droit de modifier les conditions du tirage ou d'y mettre fin à l'intérieur des délais autorisés par la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec et sous réserve de l'approbation de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec.
22. Ce tirage est soumis à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales qui s'appliquent. Toute décision prise par les organisateurs est finale et sans appel.
23. En participant à ce tirage, le ou la gagnant(e) autorise, si requis, les organisateurs du tirage et leurs représentants à utiliser, à des fins publicitaires et promotionnelles en lien avec la remise de son prix, son nom, sa ville de résidence, sa photographie, son image, sa voix et/ou ses déclarations relatives au tirage et au prix remporté, et ce, sans aucune forme de rémunération.
24. En participant à ce tirage, chaque personne sélectionnée dégage les organisateurs du tirage, ses filiales et partenaires de toute responsabilité quant à tout dommage corporel ou matériel qui pourrait découler de l'acceptation et de l'utilisation du prix.
25. Aucun reçu pour usage fiscal ne sera remis à la suite de l'achat d'un billet (règlement de l'Agence du revenu du Canada).
26. La Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec administre cette loterie de bonne foi et dans l'intérêt supérieur de la Fondation. Aucun partenaire (ni employé ou représentant de tout partenaire) ne peut être tenu responsable en cas d'erreur, de mauvais fonctionnement du système ou en relation avec toutes décisions prises reliées à la gestion du programme.
27. Tout différend quant à l'organisation ou à la conduite du tirage peut être soumis à la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec afin qu'il soit tranché. Un différend quant à l'attribution d'un prix peut être soumis à la Régie uniquement aux fins d'une intervention pour tenter de le régler.

### **IDENTITÉ DES GAGNANTS**

Les numéros des billets gagnants seront disponibles sur le site Internet [fondationbondepart.ca](http://fondationbondepart.ca) et sur la page Facebook de la Fondation ([facebook.com/fondationbondepart](https://facebook.com/fondationbondepart)) dès le mercredi 18 décembre 2024 à 11 h et jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 2025.

### **POUR JOINDRE LA FONDATION BON DÉPART DE CANADIAN TIRE DU QUÉBEC**

Site Internet : [fondationbondepart.ca](http://fondationbondepart.ca)  
Téléphone : 514 693-6456  
Courriel : [info@fbdctq.ca](mailto:info@fbdctq.ca)  
Courrier : **Fondation Bon départ de Canadian Tire du Québec**  
*Loterie des Fêtes pour un Bon départ*  
4855, rue Louis-B.-Mayer  
Laval (QC) H7P 6C8

**RACJ – N° L-00624**

Octobre 2024